

Saussure : épistémologie interdisciplinaire et ontologie des relations sociales

Claudia Stancati – Università della Calabria

Abstract

The research project of Ferdinand de Saussure emerged within the debate on the relationships among the natural, social and historical sciences. The cultural context was marked by a great interest for the classification of sciences and their relationships. Moreover, at that time, the term “epistemology” took place alongside the more general one of “philosophy of science”. The research carried out by Saussure in order to set up the object of general linguistics has an interdisciplinary dimension, since general linguistics is part of general semiology, which is the study of the various types of signs in social life. Within this perspective, the rereading of Saussure allows the understanding of the deep relationships between linguistics and sociology.

Keywords

Saussure, Epistemology, Linguistics, Ontology, Sociology, Interdisciplinarity.

Résumé

Le projet de Ferdinand de Saussure naît dans un climat de discussion sur les rapports entre les sciences de la nature et les sciences historiques et sociales, à l’intérieur dans un contexte caractérisé par un grand intérêt au sujet de la classification des sciences et de leurs rapports. C’est toujours à cette même époque que le mot de ‘épistémologie’ s’impose face au concept plus général de ‘philosophie des sciences’. Le travail que Saussure fait pour dégager l’objet de sa linguistique générale est nécessairement un travail de type interdisciplinaire puisque cette discipline fait partie d’un projet plus large d’une sémiologie générale, c’est-à-dire de l’étude des différents types des signes dans la vie sociale. Relire Saussure dans cette perspective nous permet de saisir les rapports profonds entre la linguistique et la sociologie.

Mots-clés

Saussure, épistémologie, linguistique, ontologie, sociologie, interdisciplinarité.

L'avenir d'une science
dépend de la manière
dont elle a découpé son objet.

Henri Bergson, *Les deux sources de la religion et de la morale*, p. 1063

RELIRE SAUSSURE

Grâce aux travaux philologiques autour de Saussure qui nous ont rendu entre autres, les conférences genevoises de 1891 et les textes entre 1894 et 1898, nous sommes aujourd'hui mieux placés pour saisir l'importance théorique de certains éléments qui nous paraissaient insignifiants à cause de la façon dont on nous avait légué sa leçon. Beaucoup de ces éléments, rangés dans un ordre différent, peuvent nous rendre un cadre de réflexion vaste et profonde sur la nature des institutions sociales et sur la façon où l'on pourrait concevoir leur changement.

Le point de départ de notre lecture sera la constatation que son ouvrage, non inaccompli mais plutôt *in progress*, nous témoigne de son attitude de philosophe des sciences sociales dont la pensée n'a pas été exploitée dans toute sa portée, malgré le fait que structuralisme ait dominé très longtemps la scène dans les sciences sociales, ou probablement soit la cause de cet empire.

Mon hypothèse de travail est qu'une façon de lire son ouvrage, en coupant certains liens de Saussure avec les idées de son époque, nous a empêché d'en comprendre toute sa nouveauté face au passé et d'en tirer toutes les conséquences utiles dans notre présent pour nous guider dans la construction de nouveaux paradigmes épistémologiques pour les sciences du langage, hors de tout réductionnisme.

Il ne faut pas penser qu'une lecture épistémologique de Saussure soit une nouveauté. Au contraire, comme l'a écrit récemment Tullio De Mauro, le passage massif des études linguistiques sous l'influence des courants générativistes ou cognitivistes a déclenché une série d'interprétations « qui ont mis l'accent sur le poids de la réflexion épistémologique dans la pensée de Saussure » (De Mauro, 2005, p. XXI). L'auteur convient qu'il « n'a pas oublié Saussure, et souvent surtout à cause de son rappel à l'importance de la réflexion épistémologique sur la linguistique, est forcé maintenant, paradoxalement, de borner l'importance de Saussure en tant qu'épistémologue » (De Mauro, 2005, p. XXI).

En effet, je ne songe pas à faire de Saussure un épistémologue malgré lui des sciences sociales tout court, malgré lui. Je voudrais tirer au clair les assonances profondes entre sa pensée et celle des philosophes des sciences sociales de son époque, pour montrer comment, tout en travaillant toujours en linguiste, ou, pour mieux

dire, exactement à cause de ce travail, Saussure peut nous aider à comprendre l'ontologie des relations sociales.

LES INTERPRÉTATIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES DE L'OUVRAGE DE SAUSSURE

La plupart des interprétations qui ont valorisé la réflexion épistémologique de Saussure ont porté sur une comparaison des ses idées avec l'épistémologie des sciences de la nature, en les rapprochant soit du modèle galiléen ou newtonien de la connaissance, soit du modèle de la physique non classique.

L'un des interprètes saussuriens qui a donné plus de place au côté épistémologique est Simon Bouquet. Pour Bouquet, le *Cours* conçu par Bally et Sechehaye est une véritable trahison puisqu'il donne aux notes des élèves la logique d'un système accompli en supprimant les nuances philosophiques des textes originaux. De ce système fictif dérive l'idée fautive qu'on a à faire avec une pure « épistémologie programmatique de la science du langage » (Bouquet, 1997, p. II) tandis que l'épistémologie qu'on trouve chez Saussure est formée à partir de l'identité entre les critères empruntés à la grammaire comparée et ceux de la science du langage qu'il fonde. Les textes originaux relèvent d'une réflexion philosophique au sens d'une métaphysique qui permet à Bouquet de faire de Saussure l'héritier véritable de la tradition de réflexion philosophique sur le langage des siècles XVII^e et XVIII^e, ainsi que de la lexicographie classique qui lui aurait légué la notion de valeur. Quant à l'épistémologie saussurienne, Bouquet pense qu'il faut la considérer comme une épistémologie générale qu'il qualifie, d'après Milner (1989), comme une épistémologie galiléenne en l'opposant à l'épistémologie aristotélicienne du structuralisme.

Pour Thibaut (1995), au contraire, la théorie du changement dans la *langue* et dans la *parole* met Saussure hors de tout paradigme 'newtonien' et permet de le rapprocher de la thermodynamique. Comme les mutations d'équilibre internes aux systèmes thermodynamiques peuvent se produire à partir de fluctuations locales, pour Saussure, les changements individuels qui se produisent, en rebondissant dans la *langue*, assurent la flexibilité de son système. Thibaut peut ainsi composer un tableau où l'épistémologie saussurienne s'accorde à celle de Darwin et de Prigogine à la fois, ce qui fait de Saussure un précurseur de la théorie des systèmes dynamiques ouverts.

Ce jugement se rapproche de celui de André Pétroff (2004) qui considère l'ouvrage de Saussure comme véritablement scientifique, en l'opposant sur ce point au structuralisme, puisqu'il cherche à définir un objet universel, il met en évidence des principes et il envisage la possibilité d'algébriquer la connaissance de la *langue*.

Pour Pétroff, Saussure ne peut pas être considéré structuraliste à cause de l'importance qu'il accorde au temps et au sujet. En s'appuyant d'une notion de système (que Pétroff disjoint soigneusement de celle de structure) Saussure conçoit une vision

où le temps n'agit pas en succession linéaire, où il n'est pas encadrement de tout discours comme chez Jakobson ou Benveniste, mais plutôt il se présente comme un événement imprévu et comme un acteur. Les événements linguistiques sont singuliers et indépendants des événements l'histoire.

Pour Saussure, deux états successifs de la *langue* n'ont pas, entre eux, un lien de cause : c'est le hasard, l'événement ponctuel et imprévisible qui relève du désordre qui produit un changement du système qui recompose un ordre nouveau (comme on lit dans l'exemple de la fourmilière du *Cours* ; cf. Saussure, 3343, fasc. IV, p. 49) [1].

Pour Pétroff, l'épistémologie de Saussure préfigure la distinction que fera la biologie entre les causes proches et les causes au niveau de l'évolution. Il s'agirait donc, de l'opposé du déterminisme téléologique que le structuralisme empruntera de Kant. Il lit Saussure encore une fois comme s'accordant de Darwin et de Prigogine à cause de la place qu'il fait à l'individu dans l'évolution, tout en gardant la nécessité d'une description de la *langue* au niveau de son système.

La notion de point de vue est, à son avis, la clef pour comprendre le rôle que Saussure donne au sujet surtout face à l'idée de la valeur. Cette notion là met le sage suisse près de la théorie de la valeur de Jevons, Menger e Walras, en l'éloignant du positivisme (Pétroff, 2004, p. 167).

Tout récemment, Bulea et Bronckart (2005) ont attribué l'épistémologie saussurienne à un modèle thermodynamique. L'allure de la linguistique générale est naturellement bien différente car c'est l'ouvrage d'un seul auteur tandis que la thermodynamique est l'œuvre de plusieurs. Toutefois, dans la *langue*, comme dans un modèle physique, il s'agit d'expliquer par l'entropie le désordre qualitatif dans un système qui reste identique à soi-même au niveau macroscopique.

On n'a pas manqué de mesurer la linguistique de Saussure avec la psychologie, surtout par rapport à Chomsky, d'abord, et aux sciences cognitives par la suite. On l'a comparé avec les psychologues de son époque qu'il cite et qu'il connaît. Quelqu'un comme René Amacker (1994) s'est demandé si les progrès des neurosciences et des sciences cognitives peuvent périmer complètement la linguistique générale. Suivant Amacker, tout compte fait des rapports de Saussure avec la psychologie populaire, on pourrait penser qu'il serait d'accord aujourd'hui avec les sciences cognitives, mais son épistémologie relevant du constructivisme, utilisant une loi occamiste du minimum conceptuel nécessaire, garde sa spécificité face à la révolution cognitiviste.

PHILOSOPHIE ET / OU ÉPISTÉMOLOGIE

Pour évaluer l'épistémologie de Saussure face à son époque, plutôt que face aux développements successifs des sciences physiques, biologiques ou cognitives, Il faut se

rappeler préalablement, comme d'autres l'ont déjà fait, quelle était la signification de la notion d' 'épistémologie' dans la culture française entre la fin du XIX^{ème} et les débuts du XX^{ème} siècle. La première occurrence du mot se trouve dans un ouvrage anglais de 1854 –*Institution of Metaphysics*– de J. F. Ferrier qui l'oppose à ontologie pour désigner la partie de la philosophie qui s'occupe de la nature de la connaissance et de sa certitude. Il ne s'agit ni d'une théorie de la connaissance et des méthodes de la science, ni d'une philosophie des sciences qui donne de leurs activités, de leurs objets et de leurs résultats un encadrement philosophique. En français, le mot est attesté en 1896 dans l'ouvrage de Alfred Fouillée –*Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde*. Dès le début, il devient plutôt un synonyme de 'philosophie des sciences'.

Si le mot ne se retrouve pas chez Saussure, l'idée est néanmoins présente à partir du moment qu'il s'occupe de définir l'objet et la méthode de sa linguistique générale. D'un côté, en la comparant avec les sciences de la nature et, de l'autre côté, en la considérant comme la partie majeure d'une sémiologie générale. Pour retrouver l'épistémologie saussurienne tout au long des pages du *Cours* et des manuscrits, il faut la chercher sous les mots 'philosophie' et 'philosophique' comme adjectif de la connaissance.

Face au désordre qui semble s'étaler dans sa recherche car « il y a véritablement absence de tout point de départ » (Saussure, p. 128), il faut établir un ordre qui soit le fruit d'un choix au niveau épistémologique puisque « la langue a besoin d'une systématique » (*Idem, ibidem*). C'est sur ce point que Saussure perçoit les différences qui le séparent de Bréal ou de Whitney : « un essai systématique quelconque constitue donc une chose que j'oserai dire nouvelle et qui prouve immédiatement un effort personnel très indépendant et très prolongé, uniquement possible à condition de réunir des connaissances linguistiques à une réelle pensée philosophique » (Saussure, 3328, fasc., p. 43).

Si sur les rapports de Saussure avec ce côté de la philosophie professionnelle de son époque nous savons très peu, nous avons d'ailleurs une toute petite évidence textuelle : dans une note manuscrite Saussure énonce les différents secteurs de la philosophie et indique des auteurs (pour un achat de livre ?) les voilà : « Littré, Poincaré, Boutroux, Lalande, Cournot » (cf. Godel, 1957, p. 78 et *passim*).

Nous pouvons donc imaginer un rapport entre les idées de 'philosophie' discutées à cette même époque par Lalande et ses collaborateurs et le genre de connaissance philosophique de la langue sur lequel pense Saussure, qui entre 1907 et 1911 enseigne une discipline qu'il appelle « philosophie de la linguistique ». En effet, parmi les acceptions de 'philosophie' du vocabulaire de Lalande, une correspond à l'idée saussurienne d'une science 'philosophique' et donc réellement scientifique de la langue : « tout ensemble d'études ou de considérations présentant un haut degré de généralité et tendant à ramener soit un ordre de connaissances, soit tout le savoir humain, à un

petit nombre de principe directeur », définition qui se complète par une longue citation de *l'Essai sur le fondement de nos connaissances* de Cournot (cf. Lalande, 1902-1923). C'est exactement ce que Saussure définit comme « point de vue réellement élevé sur la langue elle-même », ou « vue théorique » de la langue en l'attribuant à Baudoin de Courtenay et Kruszewski (Saussure, 3300 ; Godel, 1957, p. 44).

Loin de se dégager de toute philosophie c'est dans la philosophie au sens de philosophie des sciences que Saussure va chercher l'idée d'une connaissance où c'est le point de vue qui fait l'objet. Nous pouvons donc raisonnablement penser que l'adjectif 'philosophique' qui accompagne la connaissance linguistique n'est, le plus souvent pour Saussure, qu'un symptôme d'un certain regard sur la langue et le langage, la marque d'une nouvelle orientation générale et de son ampleur au niveau épistémologique.

DU PARADIGME ABSENT À UN PARADIGME 'PLURIEL'

Juste avant Saussure, la linguistique s'efforçait de tenir son statut scientifique en balançant entre le comparatisme et le naturalisme. Elle était, en effet, dans une situation qu'on pourrait définir, en termes kuhniens, « de paradigme absent ».

Au début du XX^{ème} siècle les sciences humaines redessinent leurs limites et composent leurs cadres disciplinaires à partir de nouveaux points de vue déterminés par des nouvelles acquisitions scientifiques. En ce qui concerne la linguistique, entre 1880 et 1928, ce changement se produit grâce à une différente orientation envers les autres domaines scientifiques qui côtoient l'étude des différents aspects du langage, en s'interrogeant aussi sur la « nécessité d'éclairer la relation de la linguistique aux autres sciences et à la philosophie » (Meillet, 1906, p. 16). Pour être générale, se demande Meillet, « la linguistique doit-elle emprunter ailleurs des compléments ou même son cadre théorique ? Va-t-elle, et comment, se démarquer définitivement de la philosophie du langage ? » (*Idem, ibidem*).

« Refusant la référence logique de la grammaire générale, celle biologique de la première grammaire comparée, la linguistique, après 1880, devient massivement psychosociologique, compte tenu de variantes non négligeables selon qu'on se réfère à Wundt, Durkheim, Tarde ou, bientôt, aux behaviouristes » écrit Claudine Normand (2003, p. 447). C'est ainsi que « la polémique qui fait triompher la linguistique science sociale sur la linguistique science naturelle, se fait de part et d'autre à coups d'évidences » (*Idem, ibidem*). Après ce tournant, le modèle sociologique de Whitney est confronté à sa variante psychosociologique : « la langue-fait social (Meillet) face à la langue expression et communication (Bally, Séchehaye) » (*op. cit.*, p. 447), sans que les deux prédicats de la langue (ou du langage indifféremment), c'est-à-dire, 'institution sociale' et 'système' soient articulés. La généralité et la stabilité ontologique des formes linguistiques, délivrées du lest de la correspondance avec le monde des choses, s'appuient tour à tour sur leur caractère d'intersubjectivité, ou bien sur la nature

psychologique de l'homme considéré dans sa qualité d'individu social plutôt que d'individu naturel.

Saussure participe de cette transformation et, dans certaines circonstances, il en est perçu comme un protagoniste. C'est le cas de Naville (1916) qui dans sa *Nouvelle classification des sciences* présente Saussure comme le fondateur de cette sémiologie générale qui ne sera jamais accomplie : « la sociologie est la science des lois de la vie des êtres conscients, spécialement des hommes en société. Elle doit admettre comme données toutes les conditions sans lesquelles nous ne pouvons pas nous représenter la vie sociale (...) Une des plus apparente, c'est l'existence des signes (...) M. Ferdinand de Saussure insiste sur l'importance d'une science très générale, qu'il appelle sémiologie et dont l'objet serait les lois de création et de transformation des signes et de leurs sens. La sémiologie est une partie essentielle de la sociologie. (...) la science sémiologique la plus avancée c'est la linguistique » (p. 103-104).

Pour Saussure, la linguistique n'est pas encore une science –ou elle est naïve– comme le prouvent les idées reçues, voire fausses, qui portent sur cette discipline, représentée depuis longtemps au niveau académique, qui l'amènent à commettre des fautes. Il s'agirait là « d'une science à ses débuts » qui est, à son avis, « l'image agrandie de celles que commettent les individus engagés dans leurs premières recherches scientifiques » (Saussure, 73, p. 12).

Il s'agit de trouver de nouveaux chemins écartés de ceux qui ont été suivis par la linguistique naturaliste à la Müller, qui soient d'ailleurs également éloignés des sciences naturelles et des découvertes de Broca, mais, à la fois, différents de la perspective du comparatisme. Saussure propose une grande révolution dans les sciences du langage, en édifiant sa linguistique générale avec une tournure antinaturaliste à la manière de Whitney et de Bréal, mais sans se borner simplement à proposer à nouveau les thèses du langage-institution contre celles du langage-organisme naturel comme ils l'avaient fait. Bien qu'il déclare sa dette intellectuelle surtout envers l'américain, Saussure a la tendance à citer très peu. On pourrait même penser qu'il veuille effacer ses sources et le souvenir de ses lectures, mais, du reste, certaines notions qu'il utilise (à partir de l'idée de l'arbitraire du signe jusqu'à celle du langage comme système de signes) étaient si courantes qu'on pouvait bien se passer de toute citation.

Saussure propose le passage de la grammaire fondée sur la logique, dépourvue de toute vue scientifique, normative et fort éloignée de la pure observation, et donc d'un point de vue forcément étroit, à une étude de la linguistique proprement dite et il se pose d'un côté une tâche descriptive (il parle d'un objet qui peut être classé comme des « papillons dans une boîte » (Saussure, 268, p. 44), selon une aptitude qui est encore évidemment pour lui une marque de scientificité. Il se propose de décrire les langues, leur histoire, leurs parentés, les forces permanentes qui agissent dans chaque langue et dans « la sphère conjecturale » (Saussure, 81, p. 14). Mais, face aux autres linguistes de son époque, Saussure pousse beaucoup plus loin non seulement sur la construction

de la méthode, mais sur celle de l'objet même de la linguistique générale en tant que discipline scientifique de la langue, ce qui acquiert l'allure d'un geste décisif. Dégager l'objet de la linguistique générale est une opération fondamentale pour comprendre la véritable mise en place d'une matrice disciplinaire, même à travers une comparaison entre les paradigmes des disciplines qui ont pour objet le langage dans un ou plusieurs de ses aspects. Si les rapports avec la physiologie ne sont pas si difficiles à débrouiller (Saussure, 113, p. 21), la linguistique a des rapports très étroits avec d'autres sciences qui tantôt lui empruntent des données tantôt lui en fournissent. Les limites qui l'en séparent « n'apparaissent pas toujours nettement » (Saussure, 110, p. 21) surtout en ce qui concerne la sociologie et la psychologie. Il s'efforce donc, parmi la complexité qui règne dans les phénomènes langagiers, de trouver un objet assez autonome, et la langue seule, partie déterminée mais essentielle du langage, porte cette marque, puisque tout en montre la séparabilité (par exemple la possibilité d'étudier les langues mortes).

Toutefois l'objet « n'est pas simple » (Saussure, 95, p. 17) et « nulle part l'objet intégral de la linguistique ne s'offre à nous » (Saussure, 149, p. 30) on voit plutôt « un amas confus de choses hétéroclites » (Saussure, 151, p. 30). Finalement cet objet de la linguistique n'est pas formé par les traits généraux : il coïncide avec le point de vue par lequel on aborde cet objet « c'est le point de vue qui FAIT la chose » (Saussure, n. 131, p. 26).

Ce travail fait, « une fois la linguistique ainsi conçue, c'est à dire ayant devant elle le langage dans toutes ses manifestations, un objet qui est aussi large que possible, on comprend pour ainsi dire immédiatement ce qui n'était peut-être pas clair à toute époque : l' *utilité de la linguistique* » (Saussure, n. 290 II R 12). C'est une discipline qui mérite une place dans le cercle des études de la culture générale et elle n'est plus l'affaire des seuls spécialistes, la linguistique devient le patron d'une sémiologie générale.

D'après cette construction de l'objet, Saussure dessine donc une classification des sciences et de leurs rapports avec l'objet ou le paradigme de la linguistique, une classification qui aura quelque influence sur la philosophie par le truchement d'Adrien Naville. Si Saussure place la linguistique parmi d'autres sciences et marque des coupures et des limites communes, il est certainement plus intéressé aux différences entre les formes d'étude du langage qu'à l'unité, qui devrait être assurée par la sémiologie générale qu'il indique sans y travailler comme s'il s'agissait d'une sorte d'idée 'régulatrice'.

Deux notions forment le pivot autour duquel tourne la comparaison saussurienne entre la linguistiques et d'autres sciences : la notion de 'temps' et celle de 'valeur'. C'est toujours à partir de ces deux notions que les sciences ont un rapport différent envers leur propre histoire et donc envers la nature des changements. En le comparant aux autres objets qui se placent au cœur de l'histoire humaine, Saussure trouve que le

langage est à la fois marqué par la continuité et par les transformations mais ces changements ont une nature différente de celle des révolutions politiques ou sociales « en général, dans l'histoire politique, une époque est bornée de deux côtés, plus ou moins par une révolution, un changement où il y a intention » (Saussure, 1968, p. 230).

Au niveau de l'objet, il n'y a pas d'immuabilité, mais de continuité dans le temps. En effet, « quelles que soient autour du parler humain les révolutions (et les secousses) de tout genre qui peuvent changer toutes les conditions (...) jamais et nulle part on ne connaît pas historiquement de rupture dans la trame continue du langage et on ne peut logiquement et a priori concevoir qu'il puisse jamais et nulle part s'en produire » (Saussure, 1968, fasc. 4, p. 6). Cependant, s'il est vrai qu'il n'y a pas d'accident et de violence, s'il n'y a pas de force majeure, supérieure et extérieure qui vienne changer la langue, il y a, en même temps, le « principe de la transformation incessante des langues » comme absolu (Saussure, 1968, fasc. 4, p. 8).

Le temps reste un élément fondamental pour une comparaison des sciences puisque « aucun système ne porte (...) la complexité face à cet élément (...) à l'égal de la langue » (Saussure, n. 1331, p. 179). L'astronomie et la géologie, par exemple, ne sont pas obligées à donner des définitions en raison du temps ; le droit et la politique, à leur tour, n'opposent pas la science du droit à l'histoire du droit, à l'histoire des institutions politiques, à l'étude du développement... La linguistique, au contraire, est comme l'économie politique (qui n'est pas l'histoire économique) : « il est probable que dans toutes les sciences qui s'occupent de la valeur (on retrouverait) l'obligation plus ou moins impérieuses de (classer ces faits en deux) séries différentes » (Saussure, 1968, p. 176).

Mais « c'est au linguiste que cette distinction s'impose le plus impérieusement ; car la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes. Tant que par un de ses côtés une valeur a ses racines dans les choses et leurs rapports naturels (comme dans la science économique...) on peut jusqu'à un certain point suivre cette valeur dans le temps, tout en se souvenant qu'à chaque moment elle dépend d'un système de valeurs contemporaines. Son lien avec les choses lui donne malgré tout une base naturelle, et par là les appréciations qu'on y rattache ne sont jamais complètement arbitraires ; leur variabilité est limitée : Mais nous venons de voir qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place » (Saussure, 1968, p. 178).

Le problème de rendre le poids nécessaire à la dimension théorique d'une science par rapport à sa dimension historique se pose dans la linguistique saussurienne avec des accents semblables à ceux que nous trouvons chez les économistes de cette époque. Par exemple, Carl Menger fait une transposition pure et simple, dans le domaine de l'économie théorique, des méthodes élaborées par l'école historique du droit. Il avait plaidé contre une identification de la théorie de l'économie avec son histoire. À son avis, l'École historique du droit ne reconnaît aucune science théorique du

droit au sens propre du mot. Dans le domaine de l'économie, au contraire, on n'a qu'un ancrage du point de vue historique à la théorie du moins, jusqu'au moment où on n'établira que le caractère propre de l'économie est celui d'une science théorique, qu'il faudra distinguer en histoire et théorie, ou, pour mieux dire, en théorie éclaircie par les études historiques.

Le traitement que Saussure réserve au 'temps' et à la 'valeur' nous montre qu'il n'y pas, dans sa pensée, la possibilité de dresser un paradigme joué sur des oppositions au sens qu'on a donné aux trop célèbres dichotomies. Dans son lexique, ainsi que dans ses notes, on ne trouve pas ce mot, mais celui de duplicité qui est en réalité « l'interaction permanente de deux données inséparables, complémentaires, concurrentes, antagonistes » (Petroff, 2004, p. 87).

Ce que le structuralisme a fait après Saussure c'est d'ôter du 'tissu' de la linguistique générale les 'couleurs' différentes des fils dessinés du modèle d'une possible ontologie des objets sociaux. De cette manière, on transformait les concepts-clé élaborés par Ferdinand de Saussure en des véritables obstacles épistémologiques au sens bachelardien (Chiss et Puech, 1999).

Même le Cours édité en 1916 par Bally et Sechehaye, quelles que soient les réticences, porte la marque d'une idée saussurienne de paradigme qui est plurielle, puisque l'étude du langage est conduit à l'intérieur de « métaparadigmes » et de « paradigmes-artifice » (Masterman, 1970, p. 138). Le paradigme de sa linguistique générale, étant à la fois le lieu de construction d'objets scientifiques, soulève un ensemble de questions posées par le langage et les langues, et suppose une orientation de la recherche pour une théorie des institutions.

SAUSSURE ET L'ONTOLOGIE DES RELATIONS SOCIALES

Cet article est un échantillon d'une étude plus vaste de confrontation entre les sciences du langage et les autres sciences de la société. Au fur et à mesure que mes recherches avançaient, je me suis rendue compte que, face à un classement de la linguistique parmi les sciences humaines et sociales, on a souvent omis de la comparer avec la sociologie au niveau épistémologique. Probablement, à cause du fait que, comme témoigne Raymond Boudon :

« La philosophie de la science ne s'intéresse pas souvent aux sciences sociales, bien qu'elles soient capables de nous aider à comprendre les chemins de la connaissance au même titre que la physique ou la biologie. Que dans le domaine des sciences sociales les débats soient plus évidents et les ententes plus fragiles, que les problèmes qu'on y pose soient plus 'publiques' représentent, peut-être, des avantages du point de vue de la philosophie de la connaissance. »
(1984, p. 11).

L'omission, presque complète, de ce travail de comparaison me paraît paradoxal, surtout dans le cas de la linguistique générale que Saussure a situé dans le contexte encore plus vaste d'une science de l'usage des signes dans la vie sociale. Retrouver chez d'autres philosophes des sciences sociales de son époque, la même façon de poser les problèmes, sera une coïncidence aussi plus frappante, voire une évidence qui renforce ma lecture.

La sociologie née au cœur de la philosophie française, dès son essor avec Auguste Comte avait cherché, notamment, un statut de science positive à l'instar des sciences naturelles et des méthodes de la physique classique. Cependant, à l'époque de Saussure elle cherchait à nouveau sa définition et son statut. Ce qu'il y a de commun entre la recherche saussurienne et celle des sciences sociales c'est le refus de toute ontologie substantialiste. Il n'est plus donc seulement une question de méthode mais de définition de l'objet comme le mentionne Bergson : « l'avenir d'une science dépend de la manière dont elle a découpé son objet (1932, p. 1063). Le grand défi des sciences sociales c'est la définition de leur objet en le détachant de l'ontologie substantialiste du sens commun. Une différenciation, du reste, dans laquelle se sont engagées, à cette même époque là, les sciences naturelles, la physique et la chimie en premier lieu.

On a déjà comparé à plusieurs reprises la pensée de Saussure avec celles de Tarde ou de Durkheim (Stancati, 2004). Faute de citations, même si on ne fait pas confiance à la curiosité intellectuelle de son oeuvre, la célébrité de certains textes et auteurs était telle que Saussure, en tant que francophone et parisien d'adoption, ne pouvait pas les ignorer. Chez Durkheim lui-même, une lecture attentive de ses textes nous permet de découvrir une ontologie non substantialiste des faits sociaux. S'il est vrai que plusieurs de ses expressions semblent faire de la société une nouvelle substance lorsque qu'il écrit que « Les représentations collectives sont le fruit d'une immense coopération qui s'étend non seulement dans l'espace, mais dans le temps ; pour les faire, une multitude d'esprits divers ont associé, mêlé, combiné leurs idées et leurs sentiments ; des longues séries de générations y ont accumulé leur expérience et leur savoir » (1912, p. 22-23), il faut se rappeler que 'société', pour lui, est une façon 'sténographique' d'indiquer les processus de changement, de sélection et de transmission tels que la langue, le droit et les vérités scientifiques : « Nous parlons une langue que nous n'avons pas faite ; nous nous servons d'instruments que nous n'avons pas inventés, nous invoquons des droits que nous n'avons pas institués ; un trésor de connaissances est transmis à chaque génération qu'elle n'a pas elle-même amassé (...) C'est à la société que nous devons ces biens variés. » (*Idem*, p. 303).

Cependant, si pour Durkheim « la société est une réalité *sui generis* ; elle a ses caractères propres » (*op. cit.*, p. 22) et « n'existe et ne vit que dans et par les individus » (*op. cit.*, p. 496), elle « ne peut se passer des individus que ceux-ci de la société » (*op. cit.*, *ibidem*). Les représentations collectives se dessinent comme une « synthèse *sui*

generis des consciences particulières » (*op. cit.*, p. 605), qu'on appellerait aujourd'hui des 'effets émergents'.

Bien que certaines expressions de Durkheim semblent parfois avoir un écho ponctuel dans le lexique saussurien, c'est chez Simmel, à mon avis, qu'on retrouve une façon de délimiter l'objet de la sociologie qui a des ressemblances encore plus évidentes avec les formulations de Saussure. La sociologie est trop souvent, pour Simmel, une sorte de pot où l'on jette pêle-mêle des sciences ayant des caractères très différents : normatifs, historiques et psychologiques, auxquels on colle l'étiquette de 'sociologie' (Simmel, 1992, p. 16). Une fois que, pour répondre aux grandes questions concernant les institutions sociales telles que la religion ou le langage on a quitté la mythologie des origines, on croit tout comprendre « par l'addition et la sublimation d'apports individuels innombrables par l'incorporation des énergies sociales dans des systèmes qui se trouvent et se développent au-delà des individus » (*Idem*, p. 17) et « la société est le porteur de tous les événements historiques » (*Idem*, p. 18). Mais pour Simmel, ce choix méthodologique nous empêche d'élucider la différence qui pourrait faire de la sociologie une science autonome. L'affirmation suivante reproduit de près l'allure des pages initiales du *Cours* saussurien :

« Quel peut être l'objet propre et nouveau dont l'étude fait de la sociologie une science autonome et possédant des frontières claires. Il va de soit que sa légitimation comme science nouvelle ne suppose pas la découverte d'un objet dont l'existence était inconnue jusqu'à présent. Tout ce que nous désignons en principe comme objet est un complexe de déterminations et de relations dont chacun peut devenir à travers une multitude d'objets le sujet d'une science particulière. Chaque science repose sur l'abstraction, par laquelle la totalité d'une chose quelconque que nous ne pouvons saisir de manière unitaire par aucune science, est donné dans un de ses aspects et à travers la saisie d'une conception particulière »
(*op. cit.*, p. 24).

La société est, pour Simmel, la totalité des interactions. Pour fonder une science de la société au vrai sens du mot, il faut, selon l'auteur, séparer par l'analyse la forme et le contenu de ces interactions :

« Elle appartient au type de science, dont le caractère spécifique n'implique pas que son objet appartienne avec d'autres à un concept globale et supérieur (comme la philologie classique, et la germanistique et l'acoustique) mais elle place un domaine global d'objets sous un point de vue particulier. Ce n'est pas son objet mais sa manière de voir les choses, l'abstraction particulière qu'elle réalise qui la différencie des autres sciences historiques et sociales. »
(*op.cit.*, *ibidem*).

La société n'est que l'ensemble des individus, mais aussi, en un deuxième sens, la totalité des formes et des relations. La société, comme la langue, n'est pas une

substance, mais une somme de différences. Les formes abstraites de la vie sociale, non seulement ont pour effet la socialisation, mais elles sont cette même socialisation qui ne diffère pas de « leur somme telle qu'elle est agissante à un moment donné ». (*op. cit.*, p. 27) Les objets sociaux ne peuvent pas être renfermés entre les écueils opposés d'une explication nomothétique et d'une compréhension idiographique. Il faut sans cesse nuancer les méthodes pour saisir la complexité des objets pour lesquels on ne peut pas prévoir un état futur à partir de leur état présent. Dans la société, comme objet d'étude au sens de Simmel, la perspective de la diachronie et celle de la synchronie ne cessent de s'opposer en tant que concurrentes antagonistes tout en demeurant inséparables et complémentaires :

« Cet objet abstrait de la réalité se laisse examiner d'un côté en relation avec des lois inhérentes à la nature objective des éléments, lois qui se comportent indifféremment de leur réalisation spatiale et temporelle, elles sont valables – que les réalités historiques les présentent une fois ou mille fois. De l'autre côté les formes de socialisation peuvent être examinées aussi bien selon leur présence dans un lieu, à un moment donné, que selon leur développement historique à l'intérieur de certains groupes. » (*op. cit.*, p. 27).

Pour Simmel, il faut que la sociologie puisse descendre jusqu'au niveau microscopique de la connaissance de ses objets. C'est à ce niveau là qu'elle ne devient qu'un chapitre de la psychologie ou, encore mieux, de la psychologie sociale (*op. cit.*, 35). Si la socialisation est un fait psychique et doit donc être compris suivant les lois psychologiques, il ne faut pourtant pas tout dissoudre dans la psychologie (*op. cit.*, p. 37). L'exemple choisi par Simmel pour illustrer sa pensée est ici celui de la science du langage :

« Prenons par exemple les formes et les lois de la langue qui ont été créées à partir d'une force psychique pour des bouts psychiques, et qui sont tout de mêmes traités par une science du langage, la quelle fait abstraction de toute réalisation pourtant seule donnée, pour construire son objet. Celui-ci n'est représenté, analysé et construit qu'en fonction du contenu et de la forme qui en résultent. Il en va de même avec les faits de la socialisation. » (*op. cit.*, p. 39).

La sociologie pure de Georg Simmel présente donc de nombreuses analogies avec la linguistique générale de Saussure. Elle naît, en effet, de la séparation entre la forme et le contenu des relations sociales, et de l'action réciproque comme un principe absolu. C'est pour cette raison que l'objet de la sociologie devient la théorie de la socialisation en tant que telle, en excluant toutes les sciences sociales déterminées. Le choix du terme dynamique de 'socialisation' en tant qu'opposé à la staticité du mot 'société' marque le refus, de la part de Simmel, de l'holisme qu'il considère un machin rhétorique plutôt qu'un paradigme de recherche

En comparant les positions de Saussure sur la définition d'un objet et des méthodes de sa linguistique générale avec celles des sociologues et de Simmel, notamment sur la spécificité de la sociologie, il me semble que grâce à l'étude de la *langue* et dans ce même étude, l'auteur genevois, fait face aux grands problèmes des sciences sociales : la définition d'un objet qui soit culturel et social, la délimitation d'une région à la limite entre la nature et la culture, le problème du changement et la nature d'une causalité qui agit en l'absence de déterminisme et d'intentionnalité, de lien institué par le moyen d'action volontaire ou de normativité au sens impératif du mot. Il est confronté surtout au problème des effets du comportement linguistique des individus par rapport à la *langue*, c'est-à-dire par rapport au système qui est le lieu où les effets particuliers trouvent leur composition dans un ordre spontanée en tant que radicalement arbitraire.

Il faut donc relire les pages épistémologiques de Saussure pour apprendre qu'il ne faut pas rechercher une théorie 'occamiste' [2] des institutions sociales, mais, au contraire, la possibilité de l'intégration des sciences qui s'en occupent, y compris les sciences du langage.

NOTES

[1] Compte tenu de la numérotation particulière des paragraphes et pages de l'édition originale du Cours de linguistique générale et celles des plus récentes, exceptionnellement la règle de l'APA –American Psychology Association– n'est pas appliquée dans cet article, en ce qui concerne les mentions multiples à Ferdinand de Saussure.

[2] C'est-à-dire, qui traite méthodologiquement, de façon séparée, chaque institution.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amacker, R. (1994). La théorie linguistique de Saussure et la psychologie, *Cahiers Ferdinand Saussure*, 48, 3-13.
- Bergson, H. (1959). Les deux sources de la religion et de la morale. Dans H. Bergson. *Œuvres. Éditions du centenaire* (p. 979-1247). Paris : PUF.
- Boudon, R. (1984). *La place du désordre. Critique des théories du changement social*. Paris : PUF.
- Bulea, E. et Bronckart, J.-P. (dir.) (2005). *Les démarches scientifiques confrontées à la dynamique développementale*. Suivi de *Pour une re-définition de la compétence comme processus dynamique* (v. 104, Section des sciences de l'éducation). Genève : Université de Genève.
- Bouquet, S. (1997). *Introduction à la lecture de Saussure*. Paris : Payot.
- Chiss, J.-L., et Puech, C. (1999). *Le langage et ses disciplines XIX^e XX^e siècles*. Paris-Bruxelles : Duculot.

- De Mauro, T. (2005). *Introduzione à F. de Saussure, Scritti inediti di linguistica generale*. Roma-Bari : Laterza.
- Durkheim, É. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : Alcan.
- Masterman, M. (1970). The nature of a paradigm. Dans I. Lakatos (dir.). *Criticism and the growth of knowledge*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Meillet, A. (1921). L'état actuel des études de linguistiques générale. Dans A Meillet (dir.). *Linguistique historique et linguistique générale* (p. 1-18). Paris : Librairie Ancienne Honoré Champion.
- Milner, Jean-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Le Seuil.
- Milner, Jean-C. (1984). Retour à Saussure. *Lettres sur tous les sujets*, 12, p. 3-19.
- Naville, A. (1901). *La classification des sciences*. Paris : Alcan.
- Normand, C. (2003). La question d'une science générale. Dans S. Auroux (dir.). *Histoire des idées linguistiques. L'hégémonie du comparatisme* (v. III, p. 441-448). Bruxelles : Mardaga.
- Pétroff, A.-J. (2004). *Saussure : la langue, l'ordre, le désordre*. Paris : L'Harmattan.
- Saussure, F. de (1967/1968 ; 1974). *Cours de linguistique générale* (T. I et II, édition critique par R. Engler). Wiesbaden : Otto Harrassowitz. Travail original publié en 1916.
- Simmel, G. (1992). Le problème de la sociologie. Dans O. Rammstedt et P. Watier (dir.). *Simmel et les sciences humaines* (p. 15-41). Paris : Klincksieck.
- Deroche-Gurcel, L., et Watier, P. (dir.) (2002). *La sociologie de Georg Simmel (1908) Éléments actuels de modélisation sociale*. Paris : PUF.
- Stancati, C. (2004). Saussure à l'ombre des philosophes. Quelle philosophie pour la linguistique générale. *Cahiers Ferdinand Saussure*, 57, p. 185-207.
- Thibault, P. J. (1995). *Re-reading Saussure*. London : Routledge.

TrajEthos, 6(1), 43-57, 2017.

Submitted: 11/12/17; Revised: 21/12/17; Published: 30/12/17.